

journal n° 35 - 9 mars 2010

Vernoy infos



RUBRIQUES du bulletin municipal

- 1 Note de la rédaction
- 2 Manifestations
Dates à retenir
- 3 Infos pratiques
A propos de...
Annonce
- 4 Le point sur...
Conseil municipal
- 5 En bref
Communiqué de
- 6 Un peu d'histoire de...
- 7 Les p'tits trucs de mamie...
Il était une fois...
- 8 Clins d'œil sur...
Dernière minute
Curiosité

Note de la rédaction

Et bien, décidément, le redoux joue à cache-cache avec nos nerfs... Quel temps ! Cette fois au moins, comme diraient nos aînés, nous avons eu un « véritable hiver » : neige, verglas, grésil, vent, froid et maintenant...

la tempête !

Dame Nature essaierait-elle de nous faire comprendre qui est le maître ?

Cette météo capricieuse, décalée, excessive – tous ces évènements climatiques devraient nous porter à réfléchir – Faisons-nous tout ce qu'il faut pour la terre, pour l'homme et surtout l'avenir de l'homme ?

On se doit également de reconnaître que dans notre petit village les dégâts ont été moindres et qu'il ne faut pas trop se plaindre – Cette fois encore ce secteur du plateau, quoique très venté, ne s'en tire pas mal ! Ayons une pensée émue pour ceux qui aujourd'hui ont tout perdu !

Heureusement, les jours rallongent et avec eux notre espoir de voir arriver le printemps !
Vive les primevères, les pensées et autres giroflées pour éclairer un peu nos journées...

SAMEDI 15 JANVIER

CÉRÉMONIE DES VŒUX

Cette cérémonie devenue un rituel communal s'est déroulée dans une ambiance conviviale.

Monsieur le Maire, après avoir fait un inventaire rapide des évènements de l'année 2009, a donné aux Vernoyens les grandes lignes du programme 2010, lequel sera axé tout particulièrement sur la voirie communale.

Nos routes, déjà mal en point, ont fortement souffert, comme dans toutes les communes, d'un hiver qui se traîne en longueur avec des périodes de gel et de neige intenses.

A l'étude également le devenir des terrains communaux, pour lequel il a été décidé de créer deux groupes de travail au sein du conseil municipal.

Monsieur le Maire déplore avoir dû proposer une augmentation significative du budget du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) afin de pouvoir faire face aux besoins des familles, sachant que la conjoncture actuelle risque fort de voir se multiplier les demandes d'aide.

Il évoque également les évènements qui viennent de se produire à nouveau en Haïti et trouve bien dérisoires nos petits problèmes, comparés à la détresse de ce peuple touché par un séisme.

Il profite de cette cérémonie pour souhaiter la bienvenue aux conseillers municipaux récemment élus, ainsi qu'aux nouveaux habitants de la commune.

SAMEDI 22 ET DIMANCHE 23 JANVIER

THÉÂTRE :

« LA FACTURE » DE FRANÇOISE DORIN

Carton plein cette fois encore pour l'atelier-théâtre de Vernoy qui a dû refuser du monde sur ces deux jours de représentations.

Cette pièce, d'une durée de 2h15mn, avec une longueur de texte impressionnante, et qui requiert une qualité de jeu des comédiens, a obtenu un gros succès – Nos artistes « amateurs » ont été ovationnés par les spectateurs bluffés par leur prestation.

L'Association Culture & Loisirs Vernoyens a tenu à reverser l'intégralité des bénéfices des deux spectacles à la Fondation de France à destination des sinistrés d'HAÏTI – Geste qu'elle avait déjà fait en 2004 alors que l'Atelier-Théâtre de Vernoy présentait « Jeux de Mots » et que le cyclone Jeanne dévastait ce pays...



MERCREDI 17 FÉVRIER

APRÈS-MIDI CARNAVAL ET CRÊPES

Comme tous les ans en cette période de vacances scolaires, les enfants se retrouvent, costumés, pour fêter Carnaval et déguster les crêpes confectionnées par les mamans.



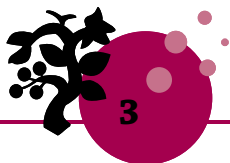
Compte tenu du temps, les enfants se sont réunis dans la salle des fêtes où ils ont été invités, avant de goûter, à faire des coloriages – Heureux de se revoir autrement qu'à l'école, nos arlequins et autres colombiennes ont profité à fond de cet après-midi récréatif.

DATES À RETENIR

- **SAMEDI 27 MARS 2010**
- **RENDEZ-VOUS DE VIEILLES VOITURES**
- - Place de la Source -
- **DIMANCHE 16 MAI 2010**
- **RONDE DES 16 CLOCHERS**
- Vernoy à nouveau étape cette année.
- **SAMEDI 26 JUIN 2010**
- **SORTIE ANNUELLE**

- **SAMEDI 19 JUIN 2010 : 20 H 30**
- **DIMANCHE 20 JUIN 2010 : 16 H**
- **REPRISE DE LA PIÈCE « LA FACTURE »**
- de Françoise Dorin par l'Atelier-Théâtre de Vernoy

- **MERCREDI 14 JUILLET**
- **FÊTE NATIONALE**
- Stands Place de la Source



INFOS PRATIQUES

DIMANCHES 14 ET 21 MARS 2010 :

Élections Régionales

Le bureau de vote tiendra sa permanence de 8 h à 18 h. Les personnes désireuses de tenir le bureau de vote sont priées de se faire connaître en mairie.

Les nouveaux inscrits sur la liste électorale communale au 31/12/2009 sont avisés de la mise à disposition de leur carte d'électeur, à partir du 8 mars, en mairie aux jours et heures de permanence. Celle-ci pourra également être retirée au bureau de vote, le jour du scrutin.

Ordures ménagères, tri sélectif et encombrants

La Communauté de Communes du Gâtinais n'a pas encore communiqué le calendrier annuel d'enlèvement des encombrants et des jours de ramassage reportés. Seul le 14 juillet 2010 tombe un Mercredi, jour de ramassage du bac de tri sélectif – le jour de rattrapage sera communiqué ultérieurement.

Pour les encombrants : aux dernières nouvelles la déchetterie de Fouchères n'étant pas opérationnelle dans l'immédiat, un ramassage d'encombrants devrait être assuré dans le premier semestre 2010 – la date vous en sera également communiquée.

Recensement de la population

Le recensement de la population sur la commune est terminé – Celui-ci étant arrêté à la date du 20 janvier, 213 habitants ont été recensés – Compte tenu d'une naissance très récente et d'une absence de longue durée la commune compte aujourd'hui **215 habitants** en résidence principale.

Habitations : 89 résidences principales – 36 résidences secondaires et 7 logements vacants - Remerciements sont adressés aux Vernoyens qui, dans l'ensemble, ont bien accueilli notre agent recenseur.

État Civil

Naissance : Mathis Boulandet - Janvier 2010 -

Toutes nos félicitations aux heureux parents

A PROPOS DE...DÉNEIGEMENT

De nombreux commentaires ont été faits, sur l'ensemble des communes, grosses ou petites concernant la rapidité des services communaux pour procéder au déneigement ou au salage des routes.

Suite à une pénurie nationale, l'Etat a réquisitionné le sel de déneigement qui a été distribué de façon restrictive aux communes, par le Conseil Général de l'Yonne.

Les communes ont, en moyenne, utilisé cet hiver l'équivalent de trois années de sel de déneigement –

Il faut souhaiter que ces conditions atmosphériques demeurent exceptionnelles, car la commune n'a pas les moyens financiers d'investir dans du matériel de déneigement.

Il faut également noter que les routes départementales traversant nos petites communes ont été quasiment « oubliées » par le Conseil Général qui a hérité très récemment de la charge des « nationales », reclassées dans la voirie départementale.

Il est rappelé que le déneigement de la voie publique, devant vos propriétés, est à votre charge, comme le précise, entre autres, les articles L 2542-3 et 4 du code des collectivités territoriales – R 610-5 du Code Pénal – 99-8 du Règlement Sanitaire Départemental : « ...les riverains sont tenus de maintenir en bon état de propreté les trottoirs et caniveaux se trouvant devant leurs immeubles, et jusqu'au caniveau ». Cela inclut le déneigement. Nombre de communes ont confirmé cette obligation par un arrêté du maire afin de bien cibler les responsabilités de chacun.

Monsieur le Maire devrait pour l'hiver prochain prendre ce type d'arrêté.

ANNONCE

Assistance maternelle agréée

Après une interruption de quelques mois, je suis à nouveau à votre service pour garder vos enfants.

Madame CHARTON Emilie – 2 Les Deniots –
tél. : 03 86 86 37 10

Le point sur...

Le cimetière

Le conseil municipal ayant voté les travaux d'élagage et de taille sur les arbres et arbustes du cimetière qui en avaient bien besoin, l'entreprise Piaget a fait un excellent travail et notre cimetière a vraiment changé d'aspect.

Suite aux réclamations des familles, reçues en mairie, les grands thuyas devenant gênants ont été arrachés. Cette opération permet également un gain de place et préserve le mur du fond du cimetière. Deux arbustes seront plantés à leur place au printemps, l'entreprise ayant déjà préparé les trous pour ces plantations.

Quelle ne fut pas la surprise du personnel communal d'y trouver, déjà, des jardinières, fleurs artificielles et autres déchets verts et moins verts... Décidément il devient de

plus en plus difficile de conserver quelque chose de propre et d'agréable à regarder....

Monsieur le Maire proposera au conseil municipal un règlement du cimetière qui, après délibération, sera affiché sur la grille d'entrée – une amende pour dépôts sauvages sera fixée –.

Depuis la procédure de relevage des tombes, mis en route il y a six ans maintenant – puis les différentes tranches de travaux de terrassement, ce « nettoyage, presque de printemps », vient clôturer la réhabilitation du cimetière.

Quelques travaux peut-être encore sur le mur d'enceinte seraient à prévoir, mais il semble que dans l'immédiat les priorités soient ailleurs.

Conseil municipal

Voirie communale

Le conseil municipal va bientôt voter le budget primitif 2010 –

Comme annoncé par Monsieur le Maire, les dépenses annuelles seront, en grande partie, orientées sur les travaux de voirie et quelques travaux d'aménagement des bâtiments communaux.

La commission voirie a fait établir des devis pour l'ensemble des travaux sur la commune, y compris la route d'Egriselles.

Une priorité sera faite, pour l'année 2010, afin d'éviter une aggravation des dégâts déjà recensés sur la voirie communale,

Si la commune devait aujourd'hui effectuer la totalité des travaux de réhabilitation de sa voirie, il lui en coûterait la somme de 90000 € soit 422.53 € par habitant.

Un programme sur deux, voire trois ans, est nécessaire, lequel comprendra également le curage et/ou la création de fossés.

Dans ces travaux 2010, la réhabilitation et l'aménagement du centre bourg avec notamment la Rue de l'Eglise ne sont pas prévus sachant qu'aujourd'hui le SIVOM n'a toujours pas donné de date pour le remplacement des canalisations d'eau vétustes.

Des travaux de cette ampleur ne peuvent intervenir qu'avec la certitude de ne pas avoir à les refaire à chaque éclatement de canalisation – comme c'est le cas aujourd'hui –

Par contre, des devis ont été demandés pour réaliser un aménagement de voirie, à la hauteur de l'ar-

rêt scolaire afin que les enfants n'aient plus les pieds dans l'eau et que le traçage du zébra, demandé par le Conseil Général soit correctement effectué.

Ces travaux bénéficieraient de la subvention d'amende de police, soit 40 %.

Du pain sur la planche pour la commission des routes, ainsi que pour Monsieur Alain Le Gall, 1er adjoint délégué à la voirie communale ...



Route d'Egriselles

En Bref

Le personnel communal est-il destiné à ramasser les déchets ???

Il semble, depuis quelques mois, que les dépôts sauvages, en tous genres et en tous lieux soient passés à la vitesse supérieure.

Outre, les déchets verts du cimetière déjà évoqués, ce sont maintenant :

- des objets encombrants qui viennent fleurir sur le terrain de l'ancienne coopérative, et dans les talus,
- une quantité incroyable de cartons vides dans le bois, au bout du chemin d'exploitation, route d'Egriselles,
- des bidons et autres plastiques dans le même bois, sur une partie privative, pour laquelle le propriétaire a été alerté par la mairie,
- des appareils électriques vers les bennes à papier et verre,
- une roue de voiture aux Goguelins, etc....

L'employé communal, après avoir procédé au ramassage, a dû faire deux voyages à la déchetterie de Sens -

Il faut ajouter à cela, les gravats et autres restes de maçonnerie qui ont été déposés sur le terrain des Regains, vers l'abri scolaire, et qui seront utilisés

pour combler certains chemins, dès les beaux jours, par un exploitant agricole.

Un appel est donc fait au civisme de chacun. Les dépenses occasionnées à la commune pèsent sur vos impôts.

Et, n'est-il pas plus agréable de vivre dans un village propre ? A bon entendeur ...



RONDE DES 16 CLOCHERS - départ Chéroy - 76 kms -

Un appel est fait aux « sportifs » et autres « coureurs » afin de présenter au départ de cette course une équipe Vernoyenne le **dimanche 16 Mai 2010**.

En effet, depuis deux ans Vernoy n'a pas aligné de coureurs au départ.

Après avoir ravi, deux années de suite, la 1^{re} place, il semble dommage que la relève ne soit pas là...

Merci donc de contacter la mairie afin de vous inscrire pour cette course.

Demande est faite aussi, aux bonnes volontés, pour prêter la main à l'encadrement de la course lors de son passage sur la commune.

Vernoy étant village-étape, il faudra une dizaine de commissaires de course - soit pour la sécurité des coureurs et du public, soit pour les pointages et ravitaillement.

Si vous souhaitez participer, contactez la mairie, merci.

COMMUNIQUÉ

- **de Culture & Loisirs Vernoyens** •
- La sortie enfants annuelle Vernoy/la Belliole •
- doit avoir lieu le 26 juin. •
- Le choix s'est porté sur le **ZOOPARC de •**
- **Beauval** •
- Voyage en car climatisé - vidéo - WC - 49 places •
- disponibles - •
- **Avantages : Magnifique, sécurisé pour les •**
- **loupis, tout ce qu'il faut sur place pour la •**
- **restauration - un prix attractif** •
- **Un seul inconvénient**, si tant est... Environ trois •
- heures de route - départ à 7 heures du matin - •
- Place de la Source - passage à La Belliole pour •
- prendre les participants - •
- Le prix tarif groupe : adulte 17 € - enfant de 3 à •
- 10 ans : 10 € - gratuit en-dessous de 3 ans. •
- Une documentation avec coupon-réponse sera •
- distribuée aux familles et à retourner en mairie •
- le plus vite possible, réservation du car oblige. •
- Merci d'avance •



LES STATUES DE L'ÉGLISE

Les statues de l'Église St Vincent qui ont repris leur place dans le chœur à un endroit aéré et aérien, si l'on peut dire, n'ont pas toujours été aussi belles.

Il est important de rappeler que deux mystères les entourent.

- Le premier, leur datation : 12^e siècle pour certains (soit l'origine de l'église) – 16^e pour d'autres (date de la réhabilitation de l'Église) –

- Le second, leur représentation :

Si Saint-Vincent pour l'une ne fait aucun doute - La Vierge Marie, pour l'autre prêle à controverse.

D'après les experts de la Conservation du Patrimoine Historique, les vêtements portés par la Vierge ne correspondent pas aux différentes représentations connues.

C'est pourquoi d'autres personnages bibliques féminins ont été évoqués dont Sainte-Anne qui a donné son nom à une chapelle disparue (voir les précédents Vernoy Infos) –

Il semble, d'après les historiens, que ces deux statues faisaient partie d'un triptyque représentant la scène de la « crucifixion ».

Le Christ en Croix (également en bois et présent dans l'église) comme élément central, entouré de chaque côté par les deux autres personnages.

C'est pourquoi ces statues ont été inscrites au répertoire des Monuments Historiques depuis le 1er janvier 2001 et leur restauration subventionnée en partie par le Ministère de la Culture.

Ces statues en bois polychromé présentaient un état de décomposition tel, que leur restauration a été confiée à l'Atelier Simon à Auxerre, sous couvert de la Conservation du Patrimoine.

Bois fendu, éclaté, moisissure cubique, appelée mérule, due à des essais de restauration au plâtre, ternissure des couleurs jusqu'à leur disparition (provenant certainement de l'application d'un vernis jaune par un amateur) perte des couches picturales par plaques, attaque d'insectes xylophages, furent le triste constat de leur état.

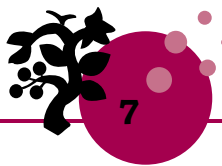
La désinfection, réalisée par les laboratoires Hygiène Office à Wissous, fut la première étape – puis décapage, nettoyage avec des produits respectant les matériaux, imprégnation de résine acrylique – retouche de la polychromie à l'identique - pour ne citer que celles-ci vinrent ensuite afin de retrouver les œuvres originales.

Seule différence avec la statue d'origine : la grappe de raisin dans la main de St Vincent.

On en trouve la trace imprégnée sur le vêtement, mais elle n'a pu être recréée.

« La présentation de cette restauration méritait que l'on attende un Vernoy Infos en couleurs »





Les petits trucs de mamie tart'pom



Et ben dites donc ! Quel hiver ! Je ne sais pas vous, mais moi j'ai envie de me changer les idées en bricolant, ravaudant et pourquoi pas en égayant le quotidien avec une profusion de couleurs...

Le printemps est à notre porte et avec lui arrive... Le traditionnel grand nettoyage... souvent synonyme de grand déménagement.

Et j'te change les meubles de place – Et j'te tire des plans pour les grands travaux de peinture de l'été – Et j'décide de donner un coup de neuf à mes meubles de jardin.

Il est temps aussi de mettre le nez dans les catalogues de graines ou de vivaces pour être fin prêt quand le moment sera venu.

Quelques petits trucs, pas chers et toujours dans le recyclage... Maître-mot de l'écologie et surtout de l'économie....

Aujourd'hui , recyclons les vieux voilages et autres rideaux en étamine :

Côté ménage :

Ceci est destiné aux moins courageux ou aux pressés

Rien de plus énervant que de devoir vider entièrement un tiroir pour le nettoyer.

Fixer une étamine de gaze ou un vieux bout de voile à l'embout de votre aspirateur (avec un élastique) et ne seront aspirées que les poussières... Cool non ?

Côté jardin :

Un bout de voile cousu sur une boucle en fil de fer plastifiée (vieux cintre) fera une parfaite épui-

sette pour attraper les poissons, ou recueillir les feuilles tombées dans l'eau.

Ces vieux voilages se transformeront aussi en protection au-dessus de vos semis pour empêcher les oiseaux de les picorer. Fixez-les sur quatre pieux, juste en leur faisant des nœuds.

- Ils peuvent être également utilisés comme moustiquaires en les montant sur un cadre – une fois teintés – ou non - aux couleurs de votre choix, servir de fond de décor (tendus entre deux arbres ou enroulés sur une branche)

Côté bricolage :

Le même bout de voile posé dans un vieux chinois ou une vieille passoire vous permettra de passer la peinture pour éliminer grumeaux et impuretés.

Côté cuisine :

Deux à trois épaisseurs de voile, posées sur une passoire, vous permettront de filtrer l'huile de votre friteuse pour y enlever les impuretés –

Dégaissez les bouillons et les ragouts en enveloppant un glaçon dans un morceau de voile en mousseline et en le passant à plat sur la surface.

Pour celles qui font encore leur fromage blanc - ça doit être rare – mettez votre fromage blanc à égoutter dans un morceau de voile - Etc. Etc., et vous en trouverez sûrement d'autres encore !

Il était une fois...

« L'Art de maintenir la fraîcheur »

Sous tous les climats où la chaleur est difficilement supportable, les hommes ont construit des habitations qui les mettaient à l'abri des rayons du soleil.

Les peintures découvertes dans les tombeaux Egyptiens montrent que, à cette époque, on édifiait sur le toit des maisons des sortes de capteurs de vent qui rafraichissaient l'intérieur. Cette méthode est encore utilisée au Pakistan.

Il y a quelques centaines d'années, les Indiens accrochaient, la nuit, des tapis mouillés dans les ouvertures des huttes ; le vent, passant à travers rafraichissait l'habitation.

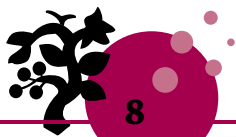
En Afrique, et dans divers pays méditerranéens, les maisons étaient construites en adobe (*brique non cuite séchée au soleil*), en pierre et en stuc et assuraient ce que l'on nomme maintenant un pont thermique. Murs et

toiles étaient en outre suffisamment épais pour absorber et retenir la chaleur de la journée. La nuit, lorsque l'air se rafraichissait, les pierres restituaient leur chaleur à l'intérieur de la maison.

En Occident, les plus nantis ont eu recours à d'autres procédés : les empereurs romains faisaient venir de la glace directement des Alpes, idée reprise plus tard par Louis XIV à l'occasion des fêtes de Versailles.

La fin du XIX^e siècle vit toutes sortes d'inventions astucieuses et raffinées, telles ces statues de femmes, en métal, couronnées d'une urne. Celle-ci était remplie de glace, qui s'écoulait, en fondant, à l'intérieur de la statue jusqu'à un bassin qu'elle rafraichissait.

Bon, c'est vrai, direz-vous Aujourd'hui il y a la clim...



Vernoy infos



Clins d'œil sur...

La coopérative agricole

Cette fois ça y est les travaux de clôture et d'aménagement des extérieurs sont quasiment terminés et la coopérative complètement opérationnelle.

Le déplacement des silos en périphérie de bourg a apporté la tranquillité et la sécurité aux riverains et surtout va permettre de préserver les routes.

Enfin on s'y fait à cette construction, ne sommes-nous pas un village rural !

Cette implantation, juste en bordure de la départementale, donne même au pays des allures d'expansion.

L'abri scolaire

– aux Regains - Route de Savigny –

Les enfants ont été ravis, à la rentrée de Janvier de pouvoir utiliser le nouvel abri scolaire, conçu et réalisé par Monsieur Thierry Ciolek, employé communal.

Cet abri installé sur l'ancien site de la coopérative, dont le sol venait d'être refait, a également été doté de zébras destinés à baliser l'emplacement de stationnement du car scolaire, conformément aux directives du Conseil Général de l'Yonne.

Curiosité



Une voiture brûlée à Vernoy, non ! Et ben si ! Et oui, si ce n'est pas la première fois pour le canton, ça l'est pour Vernoy !

D'aucuns auront pu constater la présence de ce tas de ferraille carbonisé sur le chemin d'exploitation (dit Chemin de Jeanne d'Arc) sur la route des Vallées juste avant les travaux.

Il est toujours sur place, la Gendarmerie procédant à une enquête afin de retrouver le propriétaire – il faut dire que tous les numéros susceptibles de permettre cette identification ont carrément fondu.

Il est à souhaiter que cette investigation se termine, car comme spectacle il y a mieux !

Dernière minute

La tempête Xynthia qui a soufflé sur une grande partie du pays a fait quelques dégâts sur le village.

Déjà, au moindre coup de vent le clocher et le toit de l'église sont endommagés, alors là, il faut s'estimer heureux des dégâts constatés, même si hélas le coût des réparations est toujours élevé, compte tenu de l'obligation de location d'une nacelle pour des travaux si hauts-perchés (6000 €) et l'application d'une franchise par la Compagnie d'Assurances (740 €)

Quelques tuiles également de-ci, de-là, des arbres arrachés ou couchés, comme Route de Domats où la commune a dû faire intervenir une entreprise, un arbre menaçant de tomber sur la route – route de Piffonds, où deux pylônes électriques se sont couchés dont l'un au-dessus de la route avec, hélas, des inconscients qui insistaient pour passer dessous .. Monsieur le Maire ainsi que les pompiers sont restés présents jusqu'à l'arrivée des services d'ERDF, pour des raisons de sécurité.

Il faut reconnaître malgré tout, que comparé aux autres départements, l'Yonne n'a pas trop souffert de cette tempête –

A bientôt et vivement le printemps...

Mch G.